



Voulez-vous devenir membre du Club des « 100 » du FC Gruyère-Lac ?

Pourquoi :

Soutenir financièrement le FC Gruyère-Lac et son mouvement junior

Comment :

En versant une cotisation annuelle de **Fr. 100.-** par année (sans adaptation au cours de la vie !)

Répartition du produit des rentrées :

40 % versé à la caisse du FC

40 % pour une dépense particulière sur proposition du comité du FC

et le solde ?

A disposition du club des « 100 » pour financer en alternance un pique-nique ou partiellement un repas dans un restaurant pour tous les membres, permettant ainsi aux supporter du club de faire connaissance et passer un moment ensemble, sans « transpirer » pour que l'équipe gagne.

Au surplus le comité reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et souhaite vivement rencontrer un vif soutien.

Membres du comité :

Henri-Pierre Blanchard, Président
Patricia Angéloz, Caissière

Pierre-André Blanc, Secrétaire
André Ecoffey, Membre

Bulletin d'inscription :

Je m'inscris au Club des « 100 » du FC Gruyère-Lac et vous prie dès lors de me transmettre un bulletin de versement afin que je puisse m'acquitter de la cotisation pour la prochaine saison.

Nom/Prénom :

Adresse

.....

A envoyer à : Madame Patricia Angéloz, Chemin du Pré du Crêt 30, 1647 Corbières